

Compte-rendu intersyndical
Section 10 du Comité National de la Recherche Scientifique
Session de printemps, 13-16 mai 2019

Liste des élus syndiqués de la section 10

Patrick Carré Elu C SNPTES	LRGP (UMR 7274) ENSIC 1 rue Grandville, BP20451 54001 Nancy	Tél: 03 83 17 53 22 Mél: patrick.carre@univ-lorraine.fr
Stéphanie De Persis Elu B2 SGEN-CFDT	ICARE (UPR 3021) Université d'Orléans 1C avenue de la recherche 45071 Orléans	Tél: 02 38 25 54 88 Mél: stephanie.de_persis@cnrs-orleans.fr
Hervé Doreau Elu C SNTRS	ENSMA Institut P' D2 1 avenue Clément Ader, BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil du Poitou	Tél: 05 49 49 82 75 Mél: herve.doreau@ensma.fr
Khaled Hassouni Elu A2 SGEN-CFDT	LSPM (UPR 3407) Université Paris 13 Bâtiment L1 & L2 93430 Villetaneuse	Tél: 01 49 40 34 11 Mél: khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr
Nolwenn Le Pierres Elu B2 SNESUP-FSU	LOCIE (UMR 5271) Université Savoie Mont Blanc Savoie Technolac Campus scientifique 73376 Le Bourget du Lac	Tél: 04 79 75 88 58 Mél: Nolwenn.Le-Pierres@univ-smb.fr
Karine Loubière Elu B1 (actuellement A1) SNTRS	LGC (UMR 5503) 4 allée Emile Monso, BP 84234 31432 Toulouse cedex 4	Tél: 05 34 32 36 19 Mél: karine.loubiere@ensiacet.fr
Françoise Massines Elu A1 SNCS	PROMES (UPR 8521) Rambla de la thermodynamique 66100 Perpignan	Tél: 04 68 68 27 03 Mél: francoise.massines@promes.cnrs.fr
Aurore Naso Elu B1 SNCS	LMFA (UMR 5509) Ecole Centrale de Lyon 36 avenue Guy de Collongue 69134 Ecully cedex	Tél: 04 72 18 61 95 Mél: aurore.naso@ec-lyon.fr
Ouamar Rahli Elu C SGEN-CFDT	IUSTI (UMR 7343) Polytech' Marseille-DME 13453 Marseille cedex 13	Tél: 04 91 10 68 86 Mél: ouamar.rahli@univ-amu.fr
Konstantinos Termentzidis Elu B1 SNCS	CETHIL (UMR 5008) 9 Rue de la Physique, 69100 Villeurbanne	Tél: 04 72 43 87 54 Mél: konstantinos.termentzidis@insa-lyon.fr

Retrouvez la section 10 du CoNRS sur
<https://s10conrs.wixsite.com/section10>

19 des 20 membres actuels de la section étaient présents lors de cette session de printemps, Patrick Carré étant excusé.

Fabien Godeferd (DAS INSIS) et Hniya El Khchai (en charge du suivi des structures de l'INSIS) ont assisté à une partie de la session (hors discussions internes).

I. Vie de la section

I.1. Composition de la section

Un membre de la section a présenté sa démission avant cette session de printemps: François Charru. Ce dernier étant membre élu, le siège vacant a été pourvu par élection au sein de la section suite à la publication de la vacance du siège. Le nouveau membre de la section, élu lors de cette session de printemps, est Pierre Brancher (Pr, IMFT), qui siègera à partir de la session d'automne 2019.

François Charru était également membre élu du bureau de la section. Yoel Forterre a été élu pour le remplacer à cette fonction.

I.2. Entretiens avec les directeurs d'unités

La section a reçu huit futurs directeurs de laboratoires rattachés à la section 10 évalués lors de la vague E, et un directeur de laboratoire évalué lors de la vague D qui n'avait pas pu venir lors de la session de printemps 2018. L'équipe de direction des laboratoires de la vague E sera en fonction au 1^{er} janvier 2020. L'objectif de ces entretiens (d'une durée voisine de 1h) est double :

- discuter avec les futurs directeurs du projet qu'ils portent, tant sur le plan des positionnements stratégiques et thématiques que sur celui des ressources humaines et de l'organisation du laboratoire,
- recevoir de leur part des éclairages sur le fonctionnement et le positionnement qui vont être mis en place dans leurs unités, en particulier dans le paysage complexe de la recherche d'aujourd'hui.

La section a ainsi reçu:

- Sébastien Ducruix	EM2C	UPR 288
- Harold Auradou	FAST	UMR 7608
- Christian Tenaud et Bérengère Podvin ¹	LIMSI	UPR 3251
- Jean-Philippe Laval et Bruno Mialon (DUA)	LMF-L	FRE 2017
- Tibériu Minea	LPGP	UMR 8578
- Yvan Bonnassieux et Erik Johnson (DUA)	LPICM	UMR 7647
- Dominique Fontaine et Anne Bourdon (DUA)	LPP	UMR 7648
- Laurent Limat	MSC	UMR 7057
- Jean-Benjamin Hanoune	PC2A	UMR 8522

II. Intervention de Fabien Godeferd (DAS INSIS) (16 mai 2019, 9h-10h)

Jean-Yves Marzin ayant un empêchement, c'est Fabien Godeferd, Directeur Adjoint Scientifique depuis le 1^{er} janvier 2019, qui a fait une intervention au nom de l'INSIS.

¹ En raison de la restructuration en cours du LIMSI au sein de l'Université Paris Saclay, la section a reçu le directeur adjoint actuel relevant de la S10 et la responsable de département impliquée dans la restructuration, qui est aussi S10.

Emplois d'ingénieurs et techniciens 2019 :

Cette année, 20 postes NOEMI (Nouveaux Emplois Offerts à la Mobilité Interne) et 15 postes FSEP (Fonctions Susceptibles d'Être Pourvues) ont été ouverts par l'INSIS, parmi lesquels 8 NOEMI et 6 FSEP pour le portefeuille dont est en charge F. Godeferd. 12 postes ont finalement été pourvus sur l'ensemble de l'institut (10 NOEMI et 2 FSEP).

Mobilités de chercheurs :

Fabien Godeferd rappelle que l'INSIS propose chaque année, depuis deux ans, 5-6 mobilités de chercheurs dans des laboratoires jugés prioritaires, afin de soutenir certaines activités (ces mobilités peuvent être accompagnées de moyens). Aucune candidature n'a été déposée concernant les mobilités affichées cette année.

Accueil en délégation d'enseignants-chercheurs :

Fabien Godeferd annonce que 35 enseignants-chercheurs ont déposé un dossier à la section 10 cette année. 24 de ces candidatures ont été retenues par l'institut, et 17 d'entre elles ont finalement été accordées, soit un taux de réussite d'environ 50%. 34 équivalents-temps plein ont ainsi été accordés, sous la forme de décharges d'enseignement de 96 HETD.

Budget :

Fabien Godeferd annonce une subvention d'Etat de 2,63 milliards d'euros pour le CNRS en 2019, soit une augmentation de 0,9 % par rapport à 2018. La subvention de l'INSIS pour 2019 a été de 21,1 M€, dont 12,49 M€ pour la dotation des laboratoires, 5,37 M€ pour le réseau des plateformes technologiques Renatech, et 1,9 M€ pour le soutien à projets (incluant les PEPS [Projets Exploratoires Premier Soutien], le soutien aux jeunes chercheurs, les équipements, la mise en sécurité des laboratoires, et des projets inter-laboratoires).

Il dresse ensuite un bilan des appels à projets PEPS :

- PEPS Energie : 23 propositions retenues sur 78 déposées (budget de 240 k€) ;
- PEPS financé par Total et arbitré par l'institut : 5 propositions retenues sur 35 déposées (budget de 100 k€) ;
- PEPS ANCRE : 7 propositions retenues sur 21 déposées (budget de 86 k€).

International :

Fabien Godeferd explique que le CNRS a mis en chantier les outils/structures dont il dispose actuellement pour l'international afin d'augmenter la lisibilité de sa stratégie dans ce domaine (voir : <http://international.cnrs.fr/cooperer-a-l-international/>).

Les UMI (« Unités Mixtes Internationales ») sont ainsi remplacées par des I-RL (« International Research Laboratory »), les GDRI par des I-RN (« International Research Networks »), les LIA soit par des I-RP (« International Research Project ») soit par des I-RL ou des I-RN, et les PICS par des I-EA (« International Exploratory Actions »).

Les 6 UMI pour lesquelles l'INSIS est porteur vont ainsi être remplacées par 6 I-RL, les 7 GDRI par 7 I-RN, et les 19 LIA par 17 I-RP, 1 I-RL et 1 I-RN.

Partenariat et valorisation :

Fabien Godeferd explique que le CNRS conduit une politique volontariste en termes de prématuration. L'organisme a notamment doublé le budget consacré à ce poste, soutenant ainsi environ 6 projets par institut. Pour son portefeuille, un à deux projets en a bénéficié (130 k€).

170 brevets prioritaires « actifs »² sont actuellement en lien avec la section 10 (contre 386 pour la section 8, 63 pour la section 9 et 221 pour la section 7).

Allocations doctorales :

Un budget prélevé sur le fonds de roulement du CNRS a permis de financer environ 200 bourses de thèse

² Est considéré comme actif un brevet ayant donné lieu à une licence ou à un engagement de création de startup.

qui débiteront en 2019, soit une vingtaine par institut. Les sujets sélectionnés étaient de trois types : actions à l'international, sujets en lien avec les enjeux sociétaux, et actions inter-instituts (« 80 primes » ; <http://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/le-cnrs-devoile-les-laureats-de-lappel-projet-80prime>).

L'INSIS a dans ce cadre suscité des propositions dans certaines unités, et a finalement accordé respectivement 2, 6, et 9 allocations doctorales de chacun de ces trois types.

Communication :

Fabien Godeferd fait mention de l'appel à projets très large qui a été lancé dans le cadre des 80 ans du CNRS (<https://80ans.cnrs.fr/>). Un symposium international de très haut niveau aura notamment lieu à la fin de l'année 2019.

Année thématique de l'INSIS :

L'année de *l'Ingénierie verte* se terminera par la parution en juillet 2019 d'un ouvrage rassemblant (de manière non exhaustive) les résultats marquants obtenus sur cette thématique.

Le thème de la prochaine année sera *l'Ingénierie inspirée par la Nature*.

Discussion entre Fabien Godeferd et la section :

- *Section : Avez-vous nommé vos chargés de mission ?*
F. Godeferd explique que Martine Meireles, chargée de recherche en Génie des procédés auprès de Marie-Yvonne Perrin, reste en fonction. Deux autres chargé(e)s de mission seront nommé(e)s avant l'été, l'un(e) expert(e) en plasmas/lasers et l'autre en thermique/combustion.
- *Section : Le financement d'allocations doctorales par l'organisme est-il prévu également pour 2020 ?*
F. Godeferd : C'est assez probable, mais pour une centaine d'allocations, le fonds de roulement ne pouvant plus être utilisé dans ce but.
- *Section : Le financement de ces allocations doctorales est-il en lien avec la diminution du nombre de postes de chercheurs permanents ?*
F. Godeferd : Non, ce ne sont pas les mêmes lignes budgétaires.
- *Section : Un séminaire entre les directeurs des GdR de la section est-il prévu, comme cela a récemment été le cas en section 9 ?*
F. Godeferd : Un tel séminaire est effectivement prévu au mois de septembre. L'INSIS a par ailleurs saisi le CSI (Conseil Scientifique d'Institut) afin qu'il mène une réflexion sur les GdR (procédures, grandes thématiques, etc).
- *Section : Quelles seraient les conséquences pour les unités dont le CNRS passerait du statut de tutelle à celui de tutelle secondaire ?*
Fabien Godeferd annonce que l'institut souhaite qu'au moins 75% de ses laboratoires aient 3 tutelles au plus, ceci dans un objectif de simplification des procédures. L'INSIS a fait un état des lieux et identifié 8 laboratoires pour lesquels un passage de l'une de ses tutelles en tutelle secondaire pourrait être proposé. Toute tutelle (CNRS ou autre) peut en principe devenir tutelle secondaire. En pratique, F. Godeferd explique qu'une tutelle secondaire n'apparaît dans les affiliations d'une production scientifique (publication, contrat, propriété intellectuelle, ...) que si au moins un de ses personnels est directement impliqué. Il rappelle que les tutelles principales doivent au contraire être mentionnées sur toutes les productions scientifiques des unités. Il précise que le CNRS recrutera de la même manière dans les laboratoires dont il est tutelle principale et secondaire.

Un échange démarre ensuite au sujet du concours chercheur :

Fabien Godeferd commence par remercier la section pour avoir travaillé dans un contexte très

contraint. Il rappelle ensuite que l'institut souhaite que les sections donnent plus de degrés de liberté au jury d'admission. Pour cela, il recommande de classer les candidats selon deux groupes de candidats ex-aequo, dont un serait de part et d'autre de la barre afin de limiter les déceptions liées à une éventuelle inversion du classement lors du jury d'admission.

- *Section : L'institut envisage-t-il de continuer à augmenter le pourcentage de postes fléchés ou coloriés³ ?*

F. Godeferd répond par la négative.

III. Dossiers évalués à la demande du Secrétariat Général du Comité National

Pour plus de détails, nous vous invitons à vous reporter au bilan partiel envoyé le 16 mai 2019.

104 demandes ont été traitées, parmi lesquelles 29 demandes « Unités » et 75 demandes « Chercheurs ».

Unités⁴ :

- Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS⁵ :
14 dossiers à évaluer, 14 « avis favorable »
- Avis de pertinence sur un projet d'association au CNRS :
1 dossier à évaluer, 1 « avis défavorable »
- Changement de direction d'unité :
7 dossiers à évaluer, 2 « avis très favorable », 5 « avis favorable »
- Création de GDR :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration) :
6 dossiers à évaluer, 2 « avis très favorable », 4 « avis favorable »

Chercheurs :

- Evaluation à vague de chercheurs :
57 dossiers à évaluer, 55 « avis favorable », 2 « avis différé »
- Evaluation permanente par une 2^{ème} section ou CID :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Reconstitution de carrière :
8 dossiers à évaluer, 8 « avis favorable »
- Titularisation (fin de stage) :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Changement d'affectation :
3 dossiers à évaluer, 3 « avis favorable »
- Eméritat (1^{ère} demande) :
2 dossiers à évaluer, 1 « avis très favorable », 1 « avis favorable »
- Eméritat (renouvellement) :
3 dossiers à évaluer, 3 « avis favorable »

³ Cette année le nombre de fléchages au niveau de l'ensemble du CNRS est resté constant alors que le nombre de postes a diminué de 300 à 250.

⁴ Sur ce type d'évaluation la section a pour pratique de ne pas émettre d'avis « très favorable » lorsqu'elle est section secondaire.

⁵ Sur ce type d'évaluation la section a pour pratique de ne pas émettre d'avis « très favorable ».